

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
11	11	11	11

Séance du 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à VINGT heures ZÉRO minute, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de :

M. MORDELET Charles-Antoine, Maire en exercice.

Présents : Mmes BARTIAUX Claudine, CHAUVIN Hélène, GRADASSI Colette, HEBRARD Valérie, TROIN Katia, et MM. BAGARRE Jean-Pierre, GARENCE Jacques, GARRON Patrice, LACROIX Matthias, MORDELET Pierre.

Absents représentés :

Absents excusés non représentés :

Mme HEBRARD Valérie a été nommée secrétaire.

Date de la Convocation

16/03/2026

Objet de la délibération

Délibération n°14/2026 : Délégués auprès de la Communauté de communes LACS ET GORGES DU VERDON

Conformément à l'Article L273-11 du Code Electoral, et aux statuts de la CCLGV, Monsieur MORDELET Charles-Antoine, maire est désigné conseiller communautaire titulaire

Monsieur BAGARRE Jean-Pierre, 1er adjoint au maire est désigné conseiller communautaire suppléant

Vu le code électoral,

Vu le tableau du conseil municipal,

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents :

APPROUVE la désignation de :

Monsieur MORDELET Charles-Antoine, maire, conseiller communautaire titulaire

Monsieur BAGARRE Jean-Pierre, 1er adjoint au maire, conseiller communautaire suppléant

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente



Fait et délibéré à Aiguines, les jour, mois et an susdit
Le Maire, Charles-Antoine MORDELET